

SOCIETE DE LA TOUR EIFFEL

Société anonyme au capital de 30.553.055 euros
Siège social : 20-22 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS
572 182 269 RCS PARIS

**Tableau récapitulatif des délégations de compétence consenties par l'assemblée générale au conseil
d'administration en matière d'augmentation de capital
en cours de validité au 17 avril 2013**

| délégations | date de l'assemblée générale extraordinaire | date d'expiration de la délégation | montant nominal maximum autorisé | utilisation |
|---|---|------------------------------------|--|---|
| Délégation de compétence à l'effet, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société (11ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2013 | pour l'ensemble des augmentations de capital : 13,5M€ pour l'ensemble des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital : 150M€ | Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour |
| Délégation de compétence à l'effet, avec suppression du droit préférentiel de souscription mais avec institution d'un délai de priorité garanti pour les actionnaires de cinq jours de bourse au moins, d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société (12ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2013 | pour l'ensemble des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription mais avec délai de priorité obligatoire : 6,5M€ (montant à imputer sur le plafond global de 13,5M€) pour l'ensemble des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital : 75M€ | Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour |
| Délégation de compétence à l'effet, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'augmenter le capital social par émission de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société (13ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2013 | pour l'ensemble des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité obligatoire : 4M€ (montant à imputer sur le plafond global de 13,5M€) pour l'ensemble des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital : 50M€ | Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour |
| Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offres réservées à des investisseurs qualifiés et/ou à un cercle restreint d'investisseurs, de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société (14ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2013 | pour l'ensemble des augmentations de capital sans droit préférentiel de souscription et sans délai de priorité obligatoire : 4M€ (montant à imputer sur le plafond global de 13,5M€) pour l'ensemble des valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital : 50M€ | Le conseil d'administration du 5/12/12 a autorisé l'augmentation du capital par voie d'émission de 600.000 bons au profit de Kepler Capital Markets, investisseur qualifié, lesquels pourront être exercés en plusieurs fois, sur demande de la Société et en fonction de ses besoins, pendant une durée de 36 mois à compter de leur date d'émission. Ces bons n'ont pas encore été exercés. |

| délégations | date de l'assemblée générale extraordinaire | date d'expiration de la délégation | montant nominal maximum autorisé | utilisation |
|--|---|------------------------------------|---|---|
| Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription dans le cadre d'options de surallocation (15ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2013 | 15% de l'émission initiale (dans la limite des plafonds respectifs de 13,5M€, 6,5M€ et 4M€) | Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour |
| Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par émission, avec suppression du droit préférentiel de souscription, de toutes valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société en rémunération d'apports en nature de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, dans la limite de 10% du capital (16ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2013 | 10 % du capital (montant à imputer sur les plafonds respectifs de 13,5M€ et 4M€) | Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour |
| Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de bénéfices, primes ou réserves (17ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2013 | pour l'ensemble des augmentations de capital : 13,5M€ | Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour |
| Délégation de compétence à l'effet d'augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des mandataires sociaux et salariés dans le cadre des dispositions des articles L225-129-6 du Code de commerce et L3332-18 et suivants du Code de travail (18ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2013 | 1M€ | Cette autorisation n'a pas été utilisée à ce jour |
| Délégation de compétence à l'effet d'attribuer des actions gratuites dans la limite de 1 % du capital (19ème résolution) | 18/05/2011 | 18/07/2014 | 1% du capital soit 55 937 actions | nombre d'actions gratuites attribuées: 55 900 (Conseils d'administration des 8/12/2011, 4/09/2012, 11/10/2012, 5/12/2012 et 11/04/2013) |
| Délégation de compétence à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions dans la limite de 2% du capital (16ème résolution) | 24/05/2012 | 24/07/2015 | 2% du capital soit 114 725 options | nombre d'options de souscription d'actions attribuées: 114 724 (Conseils d'administration des 4/09/2012, 11/10/2012 et 11/04/2013) |